



Journée annuelle Fediex : l'Industrie Extractive et Chaufournière face au défi logistique

Ce jeudi 23 octobre 2025, la Fédération de l'Industrie Extractive et Chauffournière a réuni plus de 170 participants à l'occasion de sa Journée annuelle, placée sous le thème « Granulat en transition : le défi logistique ».

Découverte de la carrière du Milieu

La journée a débuté sur le site de la carrière du Milieu, exploitée en partenariat par Holcim et CCB, où les participants ont assisté à un tir de mines impressionnant de 65 000 tonnes de pierre calcaire. Sous la conduite de Raphaël Lhote, General Manager Aggregates chez Holcim, et Laurent Foucart, Division Granulats Operation Manager, la visite a permis de découvrir un outil industriel à la pointe, engagé dans une approche logistique circulaire et respectueuse de l'environnement.

Cet article s'inscrit dans l'Objectif de
développement durable n°4 «Education de qualité»



Les grands chantiers de la mobilité en Wallonie

Les présentations qui ont suivi ont permis d'aborder les grands chantiers liés à la mobilité et au transport des granulats.

Pol Flamend, Directeur général du SPW Mobilité et Infrastructures, a dressé un état des lieux des flux de marchandises en Wallonie. Il a détaillé les projets d'infrastructures fluviales et ferroviaires inscrits dans la Stratégie régionale de mobilité, notamment la modernisation du réseau des voies navigables et le renforcement du gabarit de l'Escaut et de la Lys, afin d'encourager le report modal.

Le rail, un partenaire clé du secteur extractif

Dans la foulée, Benoît Gilson, CEO d'Infrabel, a insisté sur la complémentarité entre les entreprises du secteur carriers et le réseau ferroviaire, rappelant que près de 600 kilotonnes de granulats et ballast sont déjà transportées chaque année pour l'entretien et l'extension du réseau belge.

Routes et voies d'eau : des leviers de transition

Du côté de la SOFICO, Jean-Luc Gosselin a exposé les investissements majeurs dans les infrastructures routières pour améliorer la sécurité et la fluidité du trafic. En matière de transport routier toujours, Hugo Seghers (Volvo Trucks) a évoqué les enjeux et les défis de l'électrification.

Enfin, Pascal Moens (SPW) et Eloi Flipo (Voies Navigables de France) ont démontré comment les voies d'eau peuvent devenir un véritable levier de compétitivité et d'écologie pour les carrières, à travers des exemples concrets de réouverture et d'extension de canaux stratégiques.

Pour l'introduction et la conclusion, les participants ont pu compter sur les interventions éclairées des représentants des Ministres de la mobilité, MM. J.L. Crucke et F. Desquesnes.

Cette journée était également l'occasion de mettre à l'honneur la Charte Transports conclue il y a maintenant 10 ans entre l'UPTIR et Fediex. François Bellot, Ministre fédéral de la mobilité de 2016 à 2020, en a profité pour retracer les grandes étapes de ce partenariat exemplaire entre les transporteurs routiers et le secteur carrier.

Carmeuse présente son unité pilote Butterfly : un premier pas vers la décarbonisation de la chaux



Seilles, le 15 septembre 2025 — Carmeuse a présenté Butterfly, son démonstrateur industriel pour la concentration et capture du CO₂, en présence de clients, de partenaires industriels et du Ministre Jeholet. Cette première mondiale illustre l'engagement et la détermination de Carmeuse à accélérer la transition écologique et à bâtir une industrie de la chaux encore plus durable.

Une installation unique

Carmeuse est un pionnier dans la conception d'un four à chaux entièrement dédié aux tests de concentration et capture du carbone. Ce four permet de développer et de valider des solutions innovantes en conditions industrielles réelles, étape indispensable pour un déploiement à grande échelle.

Une responsabilité partagée

Face à l'urgence climatique, tous les acteurs (industriels, partenaires et pouvoirs publics) doivent agir de manière concertée. Carmeuse prend sa part de responsabilité en concrétisant un projet innovant dont le but est de concentrer le CO₂ dès la sortie du four. Cette première étape de concentration permettra la capture du carbone, en vue de sa séquestration ou valorisation dans une économie circulaire.

"Butterfly, une première mondiale, prouve que la Wallonie est à l'avant-garde de l'innovation industrielle. Avec Carmeuse et ses partenaires, notre ambition est claire : faire de la Wallonie un moteur de l'innovation industrielle en Europe, au service du



climat et de l'avenir. Produire et réussir la transition, ce n'est pas opposer l'économie au climat, c'est les faire converger» déclare le Ministre Pierre-Yves Jeholet.



Une équipe dédiée à l'innovation durable

Le projet Butterfly est le résultat d'un travail de plusieurs années, mené à bien par une équipe d'ingénieurs et chercheurs passionnés, en collaboration avec des entreprises locales, universités et centre de recherche.

Un appel à une vision Européenne

« Beaucoup d'industriels Européens, dont Carmeuse, développent des technologies innovantes pour décarboner leurs activités » souligne Sébastien Dossogne, CEO de Carmeuse. « Il faut compléter ces efforts d'une feuille de route à l'échelle Européenne des infrastructures et de la stratégie énergétique qui permette de maintenir une activité industrielle décarbonée sur le continent. »

Fondée en 1860, Carmeuse est un fabricant international de premier plan, dont le siège est situé en Belgique, spécialisé dans la production de chaux, de calcaire et de produits minéraux utilisés dans divers secteurs :

- industrie ;
- construction ;
- amélioration des sols.

Ces produits contribuent également à la protection de l'environnement en favorisant un air plus pur et une eau plus sûre.

Carmeuse et ses filiales proposent également des équipements et des services visant à optimiser les processus de leurs clients, améliorer la sécurité, garantir un approvisionnement fiable et réduire les émissions de CO₂.

Contact presse Carmeuse

Juan MURILLO | Director of Governmental Affairs and Communications | juan.murillo@carmeuse.com

Les espèces exotiques en carrière : deuxième volet

Les carrières sont des espaces en constante évolution et perturbation, qui apportent les conditions propices pour de nombreuses espèces protégées et/ou d'intérêt communautaire. Toutefois, ces précieuses espèces ne sont pas les seules à être attirées par les habitats à haute valeur biologique créés par l'activité : les espèces exotiques envahissantes s'en donnent aussi à cœur joie. Celles-ci peuvent bouleverser l'équilibre des espèces locales, altérant leur habitat.

Introduites volontairement ou accidentellement, elles se propagent aujourd'hui jusque dans les moindres recoins : friches, bords de route et... carrières ! Comprendre leur présence et leurs impacts est essentiel pour préserver la biodiversité propre à ces sites, souvent uniques et riches en espèces rares.



Invasive Alien Species Collaborative Initiative

En juillet 2025, Fauna & Flora lancent en partenariat avec l'IUCN (Union International pour la Conservation de la Nature) et TNFD (Taskforce related to Nature and Financial Disclosure) la « Invasive Alien Species Collaborative Initiative », une série de workshop thématiques en ligne afin d'améliorer la conscience de la problématique des espèces exotiques envahissantes (EEE) dans différents secteurs d'activités.

Le 4 juillet, une session introductive est consacrée au secteur extractif, l'occasion de rassembler et rappeler les enjeux liés à cette thématique dans le cas des carrières.

Comment déterminer si une espèce est invasive ?

Une liste européenne est disponible, de même que des listes nationales, ajustées à la situation du pays. Dans tous

les cas, trois critères doivent être remplis pour affirmer qu'une espèce est invasive :

- 1 Il s'agit d'un animal, d'une plante, ou d'un autre organisme vivant
- ↓
- 2 L'espèce est introduite dans une zone qui est en dehors de son aire de répartition naturelle
- ↓
- 3 L'espèce a un impact négatif sur la biodiversité indigène de la zone envahie

Le saviez-vous ?

Les trois critères doivent être remplis pour qu'une espèce soit considérée comme « invasive » ou « exotique envahissante ». Par exemple, chez nous, l'ortie dioïque, malgré son caractère parfois très envahissant, n'est pas une invasive, car elle ne se situe pas en dehors de sa répartition naturelle.

Enjeux pour le secteur extractif

Exigences légales

Directives européennes et applications nationales qui régulent la prévention et le contrôle des EEE.

Risques environnementaux

Les carrières sont par nature des milieux sensibles aux EEE, et donc particulièrement à risque.

Impact sur la réhabilitation

En l'absence d'activité et de contrôles, les EEE peuvent entraver la réhabilitation de la carrière en fin d'exploitation.

Réputation et compliance

La non prise en compte des EEE peut mener à un non-respect des exigences environnementales, sans compter qu'elle peut porter atteinte à l'image en matière de gestion de la biodiversité



Comment se déroule une invasion biologique ?

1. Le transport :

L'espèce est transportée en dehors de son aire de répartition naturelle de manière intentionnelle ou non.

2. L'introduction :

L'espèce arrive dans le milieu colonisé, directement et/ou indirectement par l'activité humaine.

3. L'établissement :

En plus d'être capable de coloniser le milieu, l'espèce doit également pouvoir s'y acclimater et produire une population viable.

4. La dispersion :

Dispersion/déplacement au-delà de la zone envahie.

Carrières : quels rôles à jouer ?

Le secteur extractif, moteur et pionnier dans la conservation de la biodiversité en milieux industriels, a aussi son rôle à jouer pour endiguer la propagation des espèces exotiques envahissantes :

- Réduire les risques de propagation par l'adoption de bonnes pratiques
- Respecter les législations européennes et nationales relatives aux invasives
- Contribuer à la mise en place d'action concrètes de lutte contre les invasions biologiques
- Continuer de suivre la thématique, de s'informer et de se former

